**Texte de la déclaration**

(délivrée par Sandrine Cina)

Merci Mme la Vice-Présidente.

Cette déclaration est faite au nom des cinq organisations LGBT suisses nationales, Pink Cross, LOS, Familles Arc-en-ciel, Transgender Network Switzerland et LGBT Youth Suisse.

Nous regrettons le rejet par la Suisse de toutes les recommandations ayant trait aux discriminations en raison de l’orientation sexuelle et de l’identité de genre. L’approche sectorielle adoptée par la Suisse ne garantit pas une pleine protection de ses citoyens LGBT.

En Suisse, les personnes LGBT sont victimes de nombreuses formes de discriminations. Elles sont trois fois plus exposées que les personnes hétérosexuelles aux violences verbales et physiques. Les propos haineux tenus à l’encontre de la communauté LGBT dans l’espace public ne sont pas punis pénalement. Ce climat de violence crée un stress grave, qui peut conduire à la dépression et au suicide, dont les tentatives sont cinq fois plus nombreuses chez les personnes LGBT.

La loi sur le partenariat enregistré présente des inégalités de traitement par rapport aux couples mariés en matière de naturalisation facilitée, d’adoption et de recours aux méthodes de procréation médicalement assistée. De plus, les enfants de couples partenariés sont défavorisés au niveau du droit de garde, de visite, de pension alimentaire, du droit successoral ou encore des rentes d’orphelins.

La loi sur le travail ne fait quant à elle aucune mention explicite des discriminations fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre, alors que de telles situations sont fréquentes. En particulier, les personnes transgenres essuient fréquemment des refus et licenciements pour des raisons directement liées à leur identité.

Ce manque de protection légal a un impact direct sur la manière dont les jeunes LGBT d’aujourd’hui envisagent leur avenir.

Les organisations LGBT suisses appellent la Confédération à protéger pleinement ses citoyens LGBT en adoptant une loi générale contre les discriminations incluant explicitement l’orientation sexuelle et l’identité de genre. Les autorités suisses doivent démontrer une volonté de combattre toutes les formes de discriminations, condition sine qua non pour la cohésion sociale en Suisse et le bien-être de chacun de ses citoyens.

Je vous remercie.